

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 30 Novembre 2023

Nombre Membres

En exercice : **22**Présents :**14 Titulaires****5 Suppléants**Pouvoirs :**5**Votants :**22 Pour****0 Contre****0 Abstentions**Date de la convocation :

24 Novembre 2023

Délibération n°**2023.11.66****L'an deux mil vingt-trois et le trente novembre.**

A 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol sur Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET Président,

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Éric DUBOUCHET, Alain FOURNIER (suppléant), Gilles KACZMAREK, Laurent MIRMAND, Hubert MARREL (suppléant), Bernard SOUVIGNET, Jean-Michel EYRAUD, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Elisabeth ROYON, Paul THIOLLIÈRE (suppléant), Michel JOUBERT, Laurent DUPLOMB, Frédéric GIMBERT.

Présents sans droit de vote : Daniel PABIOU (suppléant), Bernard BOURGIE (suppléant).

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Jean-Pierre SABATIER a donné pouvoir à Gilles KACZMAREK

André DEFAY a donné pouvoir à Jean-Michel EYRAUD

Roland LONJON a donné pouvoir à Michel JOUBERT

Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

Laurent BERNARD a donné pouvoir à Laurent DUPLOMB

Absents : Daniel FAVIER, Paul BARD, Didier PINOT.

**LANCEMENT MARCHÉ POUR LE TRAITEMENT ET LE TRANSPORT DES LIXIVIATS DE
L'ISDND DE MONISTROL CASIER E ET F**

Pour rappel, depuis une modification législative de 2016, les lixiviats de nouveaux casiers ne peuvent être traités en station d'épuration communale mais doivent l'être dans une station plus adaptée.

Actuellement le SYMPTTOM a un marché pour le transport et le traitement des lixiviats du casier F de l'ISDND de Monistrol/Loire avec SUEZ qui prend fin le 13/04/24.

La création du nouveau casier E a généré la mise en place d'un bassin de lixiviats spécifique à ce casier. Son évacuation est réalisée par le biais d'un marché sur demande.

Il serait judicieux de lancer une consultation pour un marché alloti (transport et traitement) regroupant les lixiviats de ces casiers à compter du 14/04/24 pour une durée d'un an renouvelable 2 fois.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** à l'unanimité le Président à lancer une consultation pour un marché de prestation pour le transport et le traitement des lixiviats de l'ISDND de Monistrol/Loire (2 lots) pour une durée d'un an renouvelable 2 fois.
- **AUTORISE** le Président à sélectionner la meilleure offre et à signer le contrat avec le ou les prestataires retenus.
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Président



Jean-Paul LYONNET